



TP CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Inscrit au RNCP (RNCP37274), Niveau 5 (Bac +2)

Mérignac (33)
EN PRÉSENTIEL

**Formation
éligible au CPF**

**Titre Professionnel
délivré par le
Ministère du Travail**

H3-VAELIA - SAS au capital de 800.000 € - RCS Bordeaux RCS 987 933 520 Code Naf : 6202A
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°75331764333 auprès du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Siège social: Le Médoc – 61 Route Jean Briaud – 33700 MERIGNAC - Tel: 05 16 50 80 00 – www.vaelia.fr

ANGOULEME – BORDEAUX – LA ROCHELLE – LIMOGES – TOULOUSE

TP CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Code NFS 332t – Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur

Code ROME K1801 – Conseil en emploi et en insertion socioprofessionnelle

Code Titre TP-00403 - Libellé réduit CIP

Formacode : 44569, 33091

Eligible CPF

RNCP37274

Certification enregistrée le 23/03/2023

Conditions d'accès à la formation

Publics

Salariés d'entreprise,
personnes en
reconversion
professionnelle,
demandeurs d'emploi

Prérequis

Age recommandé
21 ans minimum

Conditions d'admission

Entretien individuel de
sélection et test de
positionnement avec un
chargé de formation

Modalités de l'entretien de sélection

**30 à 45 min
d'entretien de
motivation sur le
projet
professionnel**

**30 min de tests
techniques ou
psychotechniques
sous forme de QCM**

**Candidature
soumise à l'avis du
chargé de
formation**

Délais d'accès à la formation

1 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

Lieu de formation

IFPA

Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac

Tel : 05.57.59.85.30

Mail : contact@ifpa.pro

Notre site internet : www.ifpa.pro

TRAM A – Arrêt Chemin Long
Rocade sortie 10 (Aéroport)
Parking privé à disposition

Tarifs de la formation

Nous consulter

INDICATEURS EN 2024



Taux de satisfaction

97%



Taux de réussite au Titre

94%

(sur 100% présentés à l'examen)



Taux de retour à l'emploi à
moins de 6 mois

En cours

Objectifs opérationnels de la formation

Formation **certifiante** avec passage du Titre Professionnel de « Conseiller en Insertion Professionnelle » (CIP). **Titre de niveau 5** (Bac+2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

Compétences acquises en formation

CCP 1

Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé

CCP 2

Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

CCP 3

Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : 1085 heures (31 semaines)

- **700 heures** en présentiel en centre de formation (20 semaines)
- **385 heures** de stage en entreprise (11 semaines)

Les examens sont prévus sur une durée de 3h00.

La formation est organisée en continu et **en présentiel**.

Taille du groupe maximale prévue : 12 apprenants.

Les horaires journaliers : Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Durée de l'action de formation

TP CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

CCP 1

Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé

266 h

Informier une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

CCP 2

Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

210 h

Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel

Accompagner la réalisation des projets professionnels

Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics

Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

Analyser sa pratique professionnelle

CCP 3

Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

224 h

Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel

Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

385h de stage en entreprise OBLIGATOIRE

Passage du Titre Professionnel

3 h

Programme détaillé de la formation

CCP 1

Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé

Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

- Connaître les différents secteurs d'activité et types d'emplois accessibles
- Connaître le cadre législatif du champ de l'insertion professionnelle
- Identifier sa situation par rapport aux acteurs et aux métiers de l'accompagnement à l'emploi et à la reconversion professionnelle

Informier une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

- Maîtriser les procédures d'accueil en fonction du cahier des charges
- Analyser la demande et identifier les besoins
- Maîtriser les spécificités et les gestions des différents publics

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Savoir s'adapter au cadre de référence de la personne en démarche d'insertion : exercer une veille informationnelle, technique et prospective
- Informer et orienter la personne en démarche d'insertion sur les ressources en matière d'insertion
- Mobiliser un réseau ou des partenaires

Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels dans un environnement numérique

- Rédiger des fiches de liaison efficaces et des synthèses d'entretien
- Utiliser la suite bureautique (WORD, Excel, PowerPoint etc)
- Concevoir et présenter un document avec les outils bureautiques

CCP 2**Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle****Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel**

- Accompagner la personne dans la résolution de ses problématiques personnelles
- Identifier les facteurs freinant l'insertion, lever les freins,
- Co-construire et contractualiser un parcours d'insertion, valider un projet professionnel

Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

- Effectuer un suivi de l'évolution d'un parcours d'insertion
- Formaliser par écrit et rendre compte de son activité

Concevoir, préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

- Connaître les spécificités de la pédagogie pour adultes
- Définir des objectifs pédagogiques en fonction de la demande et de la découverte des besoins
- Gérer la dynamique de groupe
- Le rôle de la motivation dans l'apprentissage
- Evaluer et formaliser un bilan de l'atelier

Analyser sa pratique professionnelle

- Connaître les différentes techniques de recherches d'emploi
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Gestion du stress et prise de recul
- Comment maintenir l'attention des apprenants

CCP 3**Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle****Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle**

- Les techniques de prospection
- Etablir un plan de prospection
- Les techniques de négociation
- Construire un argumentaire de négociation téléphonique
- Formaliser un projet
- Elaborer un cahier des charges
- Intégrer les concepts du développement durable au projet
- Elaborer un plan d'action et un prévisionnel
- Evaluer et rendre compte

Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel

- Connaître le cadre légal de l'intégration en entreprise
- Adapter sa communication aux différents interlocuteurs
- Mettre en place un accompagnement efficace
- Utiliser les techniques de remédiation
- Réaliser un bilan professionnel

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

- Analyser les besoins
- Connaître les procédures de recrutement
- Proposer les différentes aides financières relatives à l'emploi et à la formation

Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

- RSE
- Le handicap

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Méthode Expositive : 40%,
Méthode Active : manipulation 30% ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

Séances en présentiel en salle de formation
Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

Paperboard
Tableau blanc
Rétroprojecteur
1 Ordinateur par apprenant Connexion internet
Supports de cours numériques

Formateurs intervenants et qualité des formateurs

Stéphanie NOGARET, formatrice référente et consultante RH dans un cabinet en bilan de compétences, elle intervient sur différentes thématiques sur les 3 CPP.

Vincent DELALANDE, formateur professionnel d'adultes, intervient sur la TRE, et sur la partie « concevoir, préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion » du CCP2.

Valentin CALONNE, formateur et comédien de métier, il intervient sur la thématique « prise de parole en public ».

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Evaluation en cours de formation n°1

Sur l'activité 1 du REAC « Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé »

En fin de CCP1

Evaluation en cours de formation n°2

Sur l'activité 2 du REAC « Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle »

En fin de CCP2

Evaluation en cours de formation n°3

Sur l'activité 3 du REAC « Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle » et Titre Blanc

En fin de formation

Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

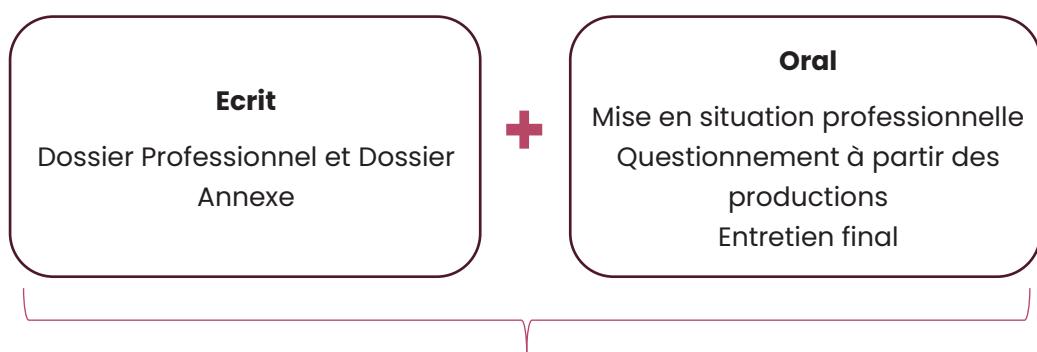
- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : REV & REAC CIP)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le **passage du Titre Professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle**.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel CIP.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées grâce à :



3h

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.

Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

6 mois après la fin de formation, **un formulaire de retour de l'emploi** est envoyé par mail aux anciens stagiaires.

Suite de parcours

Suite à l'obtention du titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle niveau 5 (BAC +2), vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 6 (Bac+3).

Accueil des personnes en situation de handicap

La prise en compte du handicap

Référente handicap : Coralie SARRAN – Chargée de formation

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

Présentation du Titre Professionnel CIP

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle **accueille les personnes individuellement ou en groupe** et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi et la formation. Il (elle) appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il (elle) identifie ses difficultés, ses potentialités, ses compétences et ses motivations pour **établir** avec elle **un diagnostic partagé** de sa situation. Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il (elle) s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides et il (elle) mobilise un réseau de structures partenaires et d'acteurs de son territoire d'intervention. Il (elle) rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif. Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le (la) CIP **définit** avec elles **des parcours d'insertion adaptés** lors d'entretiens individuels centrés sur leurs besoins et leurs projets. Ces parcours sont structurés en étapes que le CIP réajuste en fonction de la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique. Il (elle) les suit dans la réalisation de leurs parcours et contribue à la résolution des difficultés rencontrées. Il (elle) prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à l'orientation ou à l'emploi. Le (la) CIP analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

A partir de **l'analyse de son territoire**, il (elle) prend contact avec des employeurs pour établir des modes de collaboration. Il (elle) aide et **conseille des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics** depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées. Il (elle) définit des modalités de collaboration avec les employeurs et contribue à l'insertion durable des publics dans l'emploi. Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle participe au montage et à la réalisation de projets territoriaux liés à l'insertion, l'emploi, la formation au sein de sa structure ou en partenariat avec différents acteurs. Il (elle) intervient dans les réunions avec les partenaires, participe à des groupes de travail et contribue à leur animation.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle inscrit ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes déontologiques du métier. Suivant son contexte de travail, il (elle) peut se spécialiser dans un champ spécifique de l'insertion. Autonome dans le déroulement de ses interventions, il (elle) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la structure ou du chef de service. Il (elle) intervient dans les locaux de son organisme et selon ses missions dans ceux des partenaires ou en entreprise. Le (la) CIP est en contact principalement avec le public de sa structure (jeunes, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi, salariés, cadres, seniors, bénéficiaires du RSA, personnes sous-main de justice...). Il (elle) travaille seul ou en équipe et entretient des liens permanents avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'horaires généralement réguliers.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), Régies de quartiers, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : Entreprise de Travail Temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Conseiller(ère) en insertion professionnelle
- Conseiller (ère) emploi formation
- Conseiller (ère) à l'emploi
- Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel
- Chargé(e) de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le)

INDICATEURS RNCP



Taux d'insertion global à 6 mois

88%



Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois

85%